

CHABBAT

CHABBAT NASSO

Entrée : 21h05 et sortie : 22h19

ALLUMAGE DES BOUGIES

Avant 21h05

PRESENCES DU RAV BENADMON

Vendredi soir
Min'ha / Maariv à Hekhal Haness

Samedi matin
Cha'hrit à Beth Yaacov

Samedi soir
Min'ha et Séouda Chlichit à Maison Juive Dumas

HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE DUMAS	SYNAGOGUE BETH YAACOV
Vendredi 2 juin 2023	Chir Hachirim / Min'ha / Maariv	19h15	19h30
Samedi 3 juin 2023	Cha'hrit suivi d'un kiddouch Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 21h21) Maariv	9h00 20h15 21h52	9h30 20h45 21h52
Semaine	Cha'hrit - Min'ha / Maariv (*nouvel horaire)	7h00 - 19h30*	7h15 (lundi et jeudi)
Dimanche / jours fériés	Cha'hrit - Min'ha / Maariv	8h00 - 19h00	8h00

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Rav Mikhaël Benadmon
Maison Juive Dumas
20h15 Min'ha, Séouda Chlichit et cours

Debating ActuTorah :
Lien entre actualité et Torah
Que pense le Judaïsme du droit de grève ?

M. Eric Ackermann
Syn. Beth Yaacov
20h45 Min'ha, Séouda Chlichit et étude sur la Paracha

En ligne

Cours Instagram par
Rav Mikhaël Benadmon
la minute du Rav

Cours Zoom par
M. Eric Ackermann
sur la Paracha
Pas de cours lundi 5 juin

Cours hebdomadaire

Lundi à 8h30 **Par Rav Mikhaël Benadmon**
Syn. Dumas
La prière : mode d'emploi

Mardi à 20h00
Syn. Hekhal Haness
Réflexion autour des grandes questions de la pensée juive

Mercredi à 15h00
Restaurant Le Jardin
Mission Parents : Les défis de l'éducation

Cours mensuel

Lundi 21 juin à 20h00 - Syn. Beth Yaacov
L'Apéro du Rabbin : Pensée juive et sagesse universelle

NOS MEMBRES

Condoléances aux proches de

Mme Roselyne Brandt-Mellier zl, décédée le 24 mai 2023,
épouse de M. Daniel Brandt

Mme Renée Ashenden zl, mère de Laurent Ashenden,
dont les obsèques ont eu lieu le 1^{er} juin à Lausanne et dont les prières auront lieu ce Chabbat à la synagogue Beth Yaacov puis dimanche, lundi et mardi à la Maison Juive Dumas

M. Sev Fluss zl, décédé le 30 mai 2023,
père de Nadia Wohlwend, Karin Garber et Joël Fluss

Kiddouch offert par la famille Saso à la mémoire de M. Reful ben Mazal et Yossef Saso zl à la synagogue Beth Yaacov, samedi 3 juin 2023



**HAVDALAH
PROJECT**
**TU AS ENTRE
20 ET 35 ANS ?**
Viens passer un moment
chill & cheese

OLAMI GENÈVE  COMMUNAUTÉ
ISRAËLITE DE GENÈVE

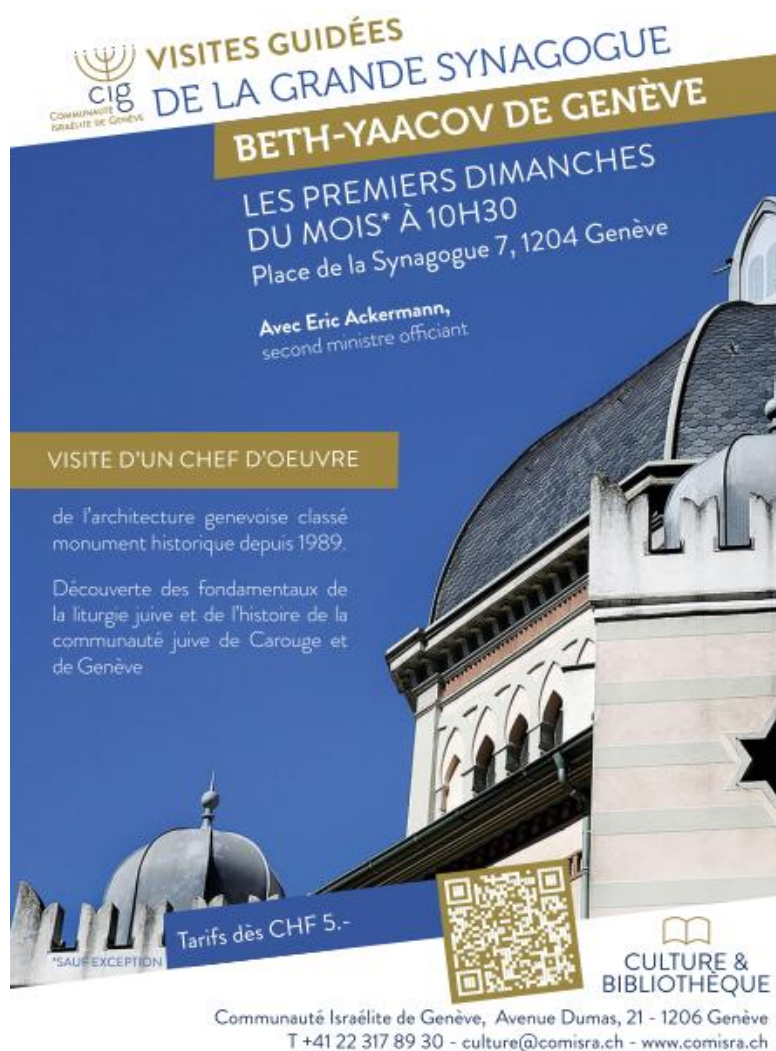
**SAMEDI
3 JUIN
23h00
à
01h00**
à la Synagogue
Beth-Yaacov
avec les étudiants
d'Olami


INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



<https://bit.ly/3WOaHbb>

TARIFS
MEMBRE CIG : 25 CHF
NON-MEMBRE : 35 CHF




 **VISITES GUIDÉES
DE LA GRANDE SYNAGOGUE
BETH-YAACOV DE GENÈVE**

**LES PREMIERS DIMANCHES
DU MOIS* À 10H30**
Place de la Synagogue 7, 1204 Genève

Avec **Eric Ackermann**,
second ministre officiant

VISITE D'UN CHEF D'OEUVRE
de l'architecture genevoise classé
monument historique depuis 1989.
Découverte des fondamentaux de
la liturgie juive et de l'histoire de la
communauté juive de Carouge et
de Genève

Tarifs dès CHF 5.-
*SAUF EXCEPTION



**CULTURE &
BIBLIOTHÈQUE**

Communauté Israélite de Genève, Avenue Dumas, 21 - 1206 Genève
T +41 22 317 89 30 - culture@comisra.ch - www.comisra.ch



 **2^{ème} soirée** **GIL** COMMUNAUTÉ
ISRAËLITE DE GENÈVE

SEDAKA
au profit du Service
social de la communauté
juive de Genève

**« SARRA
poetessa
ebra »**
Symphonies et
danses de Salomone
Rossi, textes de
Sarra Copia Sullam
Binyamin
Greilsammer
et Michal Kalfon
avec l'ensemble
du roi Salomon

**SPECTACLE
(CREATION)**

5 JUIN 2023 à 19h00
**Grande Synagogue Beth-Yaacov
de Genève** (place de la Synagogue 11,
1204 Genève)
À la mémoire de :
Sarra Copia Sullam
(1592-1641) z'l et
Lily Safra
(1934 - 2022) z'l

Billetterie en ligne
ou auprès du
secrétariat de la
CIG et du GIL
bit.ly/3Tn7U6L




CHABBAT EN TOUTE SIMPLICITÉ

Le Rav Mikhaël BENADMON, Grand Rabbin de la CIG,
le Comité de la CIG et M. Eric ACKERMANN vous
convient le

SAMEDI 10 JUIN 2023
CHABBAT BEHAALOTEKHA
Synagogue Beth Yaacov
Place de la Synagogue - 1205 Genève

9h30 Office de Cha'hrit
suivi d'un repas chabbatique

**RESERVATION
ET INFORMATION:**
022.317.89.07
EVENTS@COMISRA.CH



« Pas faire les malins... »

Parmi les nombreux sujets de la Paracha, l'un d'eux nous touche particulièrement. C'est l'étonnant NAZIR, l'abstenant, qui sur une période minimale de 30 jours, fait vœu et devient « consacré », en s'abstenant de se couper les cheveux (contrairement aux lévites), de boire du vin, et de se rendre impur.

Comme le souligne le Rav Shimshon Raphaël Hirsh, commentateur illustre du 19^e siècle, la Torah connaît tous les caractères de l'être humain :

- Soit l'homme veut servir D.ieu, dans une action concrète permanente, en étant incarné et dominant sa nature...

- Soit il est enclin à la contemplation, et souhaite concentrer ses forces sur l'action intellectuelle et rompre avec les vicissitudes matérielles de la vie.

Certainement, c'est ce dernier qui est l'homme idéal !

Mais la Torah veut donner à celui qui recherche le calme et la méditation, l'occasion de s'y consacrer une période limitée. La Torah lui donne des règles aptes à le diriger vers son objectif, en lui évitant tout excès néfaste.

En effet, le Nazir peut s'imposer sur une période de 30 jours, un mode vie qui le rapproche du prêtre. Il se retranche de toute impureté et de toute jouissance difficilement compatible avec cette retraite: pas de vin, l'écartant dans une certaine mesure des biens matériels ; négligence de son apparence ; et aucun contact avec les morts, lui procurant une dimension particulière, propre aux prêtres.

Le Nazir ressemble ainsi à un homme d'exception, qui essaye plus que toute autre personne, de se rapprocher de D.ieu en se privant; mais courant en même temps le danger de ne plus se confronter à la vie et au monde qui l'entoure, contraire à l'esprit de la Torah.

Le Judaïsme ne se conçoit que dans la vie, dans la confrontation au monde terrestre, et ne se réalise qu'en dominant la matière et non pas en la dédaignant. Les commandements de la Torah nous permettent alors de grandir et de nous élever.

Vivre pleinement son Judaïsme, c'est le vivre en étant incarnés ! Nous devons nous lancer à l'aventure du monde terrestre en lui apportant du sens.

Autrement dit, le Nazir n'est finalement pas un modèle à suivre.

Au contraire, car la Torah nous apprend qu'au terme de sa période de retriement, le Nazir est condamné à apporter au Temple un sacrifice expiatoire pour demander pardon.

S'élever « dans son coin » pour tendre à la perfection est bien sûr très respectable, mais s'élever dans les règles de la Torah, c'est s'élever avec toute la communauté et toute l'humanité.

C'est fondamental de cheminer, de s'élever à son rythme, sans « faire le malin », répondant ainsi avec humilité aux exigences de D.ieu, et permettre de redonner du sens à la vie.